

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur François GODDE, Maire, légalement convoqué le 27 septembre 2011

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES

MM. GODDE FADY

Mmes SONNERY, GRILLOT LEROUX CARRON

MM DURET TRONCY

EXCUSES MM. CAMACHO GAUDET DIT TRAFIT ROBIN

ABSENTS : MM DUMAS CARRON

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 15 SEPTEMBRE 2011 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

OBJET:VENTE DE PANNEAUX SIGNALETIQUES

Le conseil municipal autorise M. le Maire à éditer les titres de recettes conformément aux factures des panneaux signalétiques commandés par des artisans, afin que la signalétique soit inscrite dans une démarche d'harmonie

OBJET:TAXE D AMENAGEMENT FIXATION DU TAUX

Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à L'UNANIMITE d'instituer sur l'ensemble du territoire de la commune la taxe d'aménagement au taux de 3 %.

OBJET CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2^e GENERATION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat enfance passé avec la CAF de Villefranche Sur Saône est arrivé à échéance et doit être renouvelé.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce contrat concerne le financement de LA RIBAMBELLE, du CLSH CLUB DES HUIT- CAP GENERATION – LA GARDERIE PERI-SCOLAIRE dans leur fonctionnement pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le Conseil Municipal, DECIDE à l'Unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer le dit contrat

OBJET: BAIL CAFE LE PETIT BAGNOLAIS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, M. Xavier ARTAUD lui a fait part de la signature d'un compromis de vente pour le café le PETIT BAGNOLAIS.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE autorise

- Monsieur le Maire à signer un nouveau bail commercial pour une durée de neuf ans

le présent bail sera consenti moyennant le prix mensuel de 450 € HT .

OBJET: BAIL APPARTEMENT LA GALERIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, la convention PALULOS arrivera à expiration le 30 juin 2013. Cette convention signée avec l'ETAT pour financer la réhabilitation du parc locatif social, avait été établie pour rénover l'appartement situé dessus LA GALERIE. Le bail du locataire arrive à expiration le 31 AOUT 2012

- Le Conseil Municipal, autorise :

Monsieur le Maire à signer un nouveau bail avec le locataire pour une durée de 10 mois à savoir du 1^{er} septembre 2012 au 30 juin 2013.

Monsieur le Maire à signifier au locataire :

- de la date d'expiration de la convention PALULOS
de la réévaluation du loyer au 1^{er} juillet 2013 à hauteur de 380 €

OBJET: BAIL APPARTEMENT – ZONE ARTISANALE LES BRUYERES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la résiliation du bail de M. RODRIGUEZ, à compter du 12 décembre 2011, ce logement sera vacant.

Il y a lieu de fixer le montant du loyer, à compter du 13 décembre 2011

Le montant sera de 550 € mensuel

OBJET: Subvention amendes de police 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention de 7 003.38 € demandée au titre de la répartition du produit des amendes de police a été accordée partiellement par le Conseil Général du Rhône, pour un montant de 2 342 €.

Le Conseil Municipal accepte la subvention de 2 342 €

OBJET: CONVENTION de mise en commun DE DEUX AGENTS de Police Municipale et de leurs équipements entre les communes de BAGNOLS, BULLY, CHATILLON d'AZERGUES, CHESSY LES MINES, EVEUX, FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE, ST GERMAIN SUR L'ARBRESLE

Le Conseil Municipal DECIDE la mise en commun de deux agents de Police Municipale entre les communes de BAGNOLS, BULLY, CHATILLON d'AZERGUES, CHESSY LES MINES, EVEUX, FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE, ST GERMAIN SUR L'ARBRESLE , à compter du 1^{er} novembre 2011 sur la base d'une convention de partenariat trois années.

COMMISSION VOIRIE

Les travaux de rénovation de la place du CHATEAU sont terminés

COMMISSION SOCIALE

Mme SONNERY fait part des points suivants :

RESTAURANT SCOLAIRE : 36 familles utilisent le service de la garderie

Soit 4 825 heures de garde pour l'année scolaire 2010/2011

82 enfants ont déjeuné au Restaurant Scolaire durant l'année scolaire 2010/2011

soit 6 515 repas distribués. Mme Nadège WEISE a été élue présidente de l'Association

CAP GENERATION

Les enfants de Bagnols représentent 15 % du taux de fréquentation

MICRO CRECHE DE LEGNY Les Travaux sont en cours de réalisation

LE REPAS DES ANCIENS aura lieu le 04 décembre 2011.

COMMISSION BATIMENTS

L'appartement de « La Cure » 2^e étage a été loué au 1^{er} octobre 2011.
MAPA « La Cure » 38 offres sont parvenues en Mairie

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- Les cérémonies du 11 novembre auront lieu à MOIRE
- Les classes en 2 de MOIRE sont autorisées à utiliser la salle des Deux Joseph les 2 et 3 juin 2012 pour un montant de 180 €